

Avis d'enquête publique

Réf. Dossier : 131/2019

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Feridun **Uzar**, demeurant En Hayeneux 171 à 4040 Herstal.

Le terrain concerné est situé En Hayeneux 171 à 4040 Herstal et cadastré 1^{re} division, section D, n° 1835 S.

Le projet consiste en la transformation d'un immeuble de deux logements et un commerce en trois logements et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.IV.40, alinéa 2 du CoDT, demande de permis impliquant une ou plusieurs dérogations aux normes du guide régional d'urbanisme, à savoir :

- Les parties communes ne répondent pas aux articles 415/1 et 415/2 relatifs aux voies d'accès aux portes, sas, couloirs et dégagements des bâtiments.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40, alinéa 2 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période de l'enquête à l'adresse suivante : place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal (Service administratif des travaux) :

- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h00. Le vendredi de 9h00 à 12h00 uniquement;
- Le mardi jusqu'à 20 heures;
- Le 2 septembre 2019 jusque 16h00.

Lorsque la consultation a lieu le mardi après 14h, la personne souhaitant consulter le dossier prend rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance, auprès du service administratif des travaux (04/256.83.40).

L'enquête publique est ouverte le 12 août 2019 et clôturée le 2 septembre 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be;
- remises au bureau de l'accueil du Centre administratif « La Ruche » place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Permis d'urbanisme n° 131/2019.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service administratif des travaux ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 2 septembre 2019 à 15h00, au Centre administratif « La Ruche », service administratif des travaux.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Stéphanie Bodson, Architecte dont le bureau se trouve à 4040 Herstal, place Jean Jaurès 45.

Les délais d'enquête sont suspendus du 16 juillet 2019 au 15 août 2019 conformément à l'article D.I. 16, § 1^{er} du CoDT.

Nos bureaux sont fermés les 15 et 16 août 2019

Herstal, le 5 août 2019